

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du Mardi 26 Septembre 2017

PRESIDENT : CHASSIGNEU GUY

Membres Commission : BALDINO CATALDO – BECHET PATRICE – DUTCKOWSKI YOHAN -
TOUILLON JEAN FRANCOIS

Infos Commission Saison 2017/2018 : Vous pouvez joindre la Commission
Le lundi de 10h à 15h30. Tél : 04 76 26 82 95

Courriers : Destinés à la CDTIS sont à adresser à: terrains@isere.fff.fr

Courriers envoyés :

- CLUBS : AS CROSSEY - ARTAS CHARANTONNAY
- MAIRIES: ARTAS – CHARANTONNAY

Courriers reçus :

- CLUBS: EYZIN – VOUREY -
- MAIRIES : FONTAINE (Thorez) - GRENOBLE (Bachelard) - SASSENAGE –
- LIGUE : Nouvelle organisation CRTIS – Demande préalable GRENOBLE (ESPAGNAC)
- DELEGUE : BUOSI B (Susville)

TERRAINS : Visites Installations : St ETIENNE de CROSSEY 17/10 - LES AVENIERES 24/10 -

ECLAIRAGE : Confirmation des éclairages à venir pour :
SASSENAGE jeudi 28/09 - VOREPPE lundi 2/10 – St MARTIN D'HERES jeudi 5/10

DEROGATIONS 2017/2018

Suite à l'engagement des Municipalités concernées les installations ci-dessous sont provisoirement homologuées de Niveau 5 pour la saison 2017/2018.

- Le club de SUD-ISERE peut utiliser l'Installation Sportive « **LAURENT TURC** » .
- Le club de ST PAUL de VARCES peut utiliser l'Installation Sportive « **GREGORY KUCHLE** ».

Ci-dessous liste des Terrains et Installations Sportives dont la confirmation de classement doit être effectuée **en 2017**.

La CDTIS prendra rendez-vous avec les Clubs et les Mairies concernés.

FONTAINE	STADE MAURICE THOREZ	381690101	Niveau 5	
MORESTEL	STADE MUNICIPAL	382610101	Niveau 5	
POLIENAS	STADE DE LA MARCOUSSE	382100101	Niveau 5	
ST MARTIN D'HERES	STADE AUGUSTE DELAUNE	384210201	Niveau 5 SYE	
CHIRENS	STADE DU COLLEGE	381050101	Niveau 5SYE	Tests in-situ à transmettre avt le 15/12/2017
ST MARTIN LE VINOUX	STADE INTERCOMMUNAL	384230201	Niveau 6 SY	
ST EGREVE	JEAN BALESTAS 3	383820103	Niveau Foot à 11 SYE	AOP ou attestation de capacité inf à 300p avt le 15/12/2017

« FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR F.A.F.A »

Présents : Michel MUFFAT-JOLY – Guy CHASSIGNEU – Jacques RAYMOND

Information :

Les dispositifs du F.A.F.A pour la saison 2017/2018 seront disponibles courant semaine 42 après validation par le Bureau Exécutif de la ligue du Football amateur.

Le FAFA vise à poursuivre les efforts en matière de structuration des clubs amateurs à travers quatre orientations majeures: la professionnalisation des clubs (Emploi) –l'amélioration de l'encadrement (Formation) – l'amélioration des installations (Equipement) et le déplacement des équipes de jeunes (Transport).

A l'attention des Mairies et des Clubs, un projet est à l'étude sur votre commune concernant les Installations Sportives – La Formation - L'Emploi – Le Transport : le porteur du projet peut prendre contact auprès de la **Commission FAFA du District** pour avis et préparation de votre dossier.
